

Communication du Maire en Conseil Municipal du 20 juillet 2009 Point d'étape du plan d'actions 2009 de l'Agenda 21

Six mois après l'adoption de l'agenda 21 de la ville de Bordeaux par le conseil municipal, le 22 décembre 2008, il vous est proposé un premier point d'étape des actions engagées, dans la perspective d'un bilan plus complet et d'une actualisation de ce plan en fin d'année, comme cela a été acté en décembre dernier.

Ce point d'étape aborde les différentes dimensions de notre agenda 21, sur le plan environnemental, sociale et économique.

En préalable, vous trouverez ci-après quelques enseignements qui peuvent être tirés d'un récent sondage fait par l'IFOP, début juin, à la demande de la Ville, auprès des Bordelais, portant sur cette thématique.

Ce sondage fait apparaître tout d'abord un niveau de sensibilisation sur les différents thèmes de l'Agenda 21 particulièrement élevé chez les Bordelais: en effet, 90% des personnes interrogées se disent très inquiètes et très préoccupées de l'état de l'environnement et 84% sont très préoccupées par la question du réchauffement climatique.

95% des Bordelaises et Bordelais (contre 89% pour l'ensemble des français) connaissent le concept de développement durable et 78% d'entre eux affirment bien connaître cette notion (contre 61% pour l'ensemble des français)

39% de nos concitoyens connaissent l'existence de l'Agenda 21 de la Ville. 15% seulement pensent que la Ville n'a pas mis en place celui-ci.

Au niveau local, les principales préoccupations concernent les pollutions de toutes natures, particulièrement la pollution automobile et celle associée à l'activité industrielle. 18% de la population craint un impact de l'effet de serre sur le climat de notre ville.

En ce qui concerne l'action municipale, 76% de la population pense que la Ville est très mobilisée sur la thématique du développement durable. Mais pour autant la Ville n'est globalement jugée ni en avance ni en retard dans l'action à déployer.

Les résultats de ce sondage nous confortent dans la nécessité de poursuivre et d'accroître la sensibilisation et la concertation en cours ainsi que la mobilisation de l'ensemble de la population.

Les actions menées en matière de sensibilisation et de concertation

La sensibilisation et la mobilisation au cours du premier semestre se sont développées sur plusieurs axes :

En premier lieu, la Ville a développé de nouvelles méthodes de concertation, en associant les habitants de façon approfondie sur ses grands projets d'aménagement ou d'équipement, sous forme d'ateliers : les ateliers de la Bastide ont permis une forte appropriation par les habitants du projet de développement de ce quartier ; la concertation lancée sur le secteur des Bassins à Flots se fait suivant un mode de fonctionnement identique.

L'atelier de la Halle des Douves, enfin a permis de recueillir l'ensemble des attentes des associations du quartier nécessaire à la définition du contenu du projet.

La Maison éco citoyenne mobile a circulé de nouveau dans les quartiers entre début avril et fin juin et a accueilli près de 9.300 visiteurs (contre 7.200 l'an dernier d'avril à octobre) autour de son exposition « North South East West - Un panorama du changement climatique à 360° » du British Council.

Plus d'une dizaine d'associations ont contribué à l'animation de la Maison éco citoyenne mobile et aux ateliers thématiques dans les quartiers.

L'exposition Eco-citoyen, eco-citoyenne a accueilli de juin 2008 à juin 2009 plus de 29.000 visiteurs au Jardin Botanique.

Les conférences éco citoyennes ont attiré plus d'un millier de personnes au cours du premier semestre 2009 avec les interventions d'Isabelle Autissier, Jean-Louis Etienne et Michel Serres.

La projection du film « Home », de Yann Arthus-Bertrand, le 5 juin 2009 sur la place des Quinconces a attiré un millier de personnes, alors que se tenait la seconde édition du Festival Changement d'Ere dont le bilan est en cours.

La Ville s'est associée à l'ADEME pour accueillir à Bordeaux l'Université de Tous les Savoirs (UTLS) pour un cycle de 7 conférences sur le thème : « développement durable : la croissance verte, comment ? », conclu par Luc Ferry le 22 juin dernier.

La sensibilisation des communautés étrangères et des personnes n'ayant pas accès à la langue française s'est particulièrement développée au cours de ce premier semestre.

Les ateliers de sensibilisation avec les communautés turques, sénégalaises, et l'association Promofemmes ont attiré plus d'une centaine de personnes.

La traduction en 9.000 exemplaires du guide sur les éco gestes en quatre langues (Wolof, Arabe, Turc, Créole) a permis aux familles issues de la diversité de disposer d'un outil pour changer leur comportement.

Enfin, la fête éco citoyenne «Diversi'Terre» organisée le 27 juin 2009 au Jardin Botanique a permis à plus de 300 personnes issues de la diversité de dialoguer sur le développement durable et d'échanger sur leur culture propre autour de concerts et d'animations.

En ce qui concerne les supports « Web » la rubrique développement durable de la Ville de Bordeaux a reçu près de 20.000. En particulier, la page thermographie aérienne a reçu 4 000 visites au cours du premier semestre soit onze fois plus que l'an dernier.

La Maison éco citoyenne provisoire installée dans un galet du Jardin Botanique a cessé son activité fin juin au profit de la délocalisation de permanences des «espaces info énergie» dans les mairies annexes, contribuant à diffuser dans tous les quartiers l'information que cette Maison éco citoyenne apportait sur la base de l'exploitation notamment de la carte thermique du bâti bordelais.

La concertation qui sera menée pendant le second semestre 2009 sera orientée vers les quartiers, et vers les acteurs associatifs qui oeuvrent pour le développement durable. La Ville se fera assister pour mener celle-ci par un cabinet spécialisé. L'objectif sera de recueillir par des formes de mobilisation adaptées les attentes, projets et bonnes pratiques émanant de nos concitoyens, du milieu associatif, des différents acteurs afin d'adapter en conséquence le plan d'actions de notre Agenda 21, notamment pour 2010.

Point d'étape sur les actions significatives engagées

Où en sommes nous aujourd'hui de l'avancement de notre Agenda 21, décliné en 21 objectifs, 57 actions et 260 mesures ? Quelles sont les réalisations parmi les plus significatives ou les plus symboliques qui sont engagées depuis le mois de décembre 2008?

Il convient de les reprendre thème par thème.

Thème 1 – Lutter contre les causes et les effets du changement climatique

Au titre de la maîtrise de la consommation d'énergie:

La campagne de diagnostic des bâtiments municipaux est engagée avec 14 réalisations sur 50 prévues d'ici fin 2009.

Les restructurations lourdes des écoles Montaud et Beck Buisson ont permis ou permettront de réduire respectivement par deux ou par trois leur consommation d'énergie.

Le budget d'un million d'euros alloué aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments sera consommé cette année.

Les travaux réalisés à ce titre concerneront principalement l'enveloppe des bâtiments. Cette programmation annuelle de travaux d'amélioration des performances énergétiques du bâtiment existant sera poursuivie en 2010 avec une proposition de budget à deux millions d'euros afin de répondre à l'objectif de diminuer de 20% la consommation d'énergie des bâtiments municipaux d'ici 2014.

La Maison éco citoyenne définitive, quai Richelieu, dont les travaux débiteront à l'automne, sera à ce titre un Bâtiment Basse Consommation (BBC).

Pour aider aux changements de comportement des services de la Ville, le recensement des 212 correspondants énergie est effectué. La formation de ceux-ci est en cours, ils devront initier des comportements plus économes au sein de la collectivité.

En matière de lutte contre la précarité énergétique.

L'expérimentation d'équipement de quelques familles en kits d'économie d'énergie et d'eau est en cours, avec une action d'accompagnement à l'appui.

Des actions avec le CCAS sont à l'étude pour les logements appartenant à cet organisme. Il en est de même avec In'Cité avec lequel des contacts ont été pris.

Une opération d'accompagnement des locataires du quartier de Belcier est prévue et sera menée en complément des actions incitatives proposées en faveur des propriétaires occupants (délibération de ce jour).

Outre la thermographie aérienne mise à disposition des Bordelaises et Bordelais dans les mairies de quartier, ces dernières abritent désormais un espace info énergie offrant sur rendez-vous un véritable conseil personnalisé, à titre gracieux.

Le personnel d'accueil des mairies annexes a bénéficié pendant le premier semestre d'une formation spécifique au développement durable.

Concernant le développement de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de la Ville (objectif: 23% d'ici 2014):

Les principales actions portent sur :

La géothermie

La production d'énergie par géothermie profonde portée dès 2010 à 9 GWh par an. Les travaux de raccordement à l'Hôtel de Ville à cette ressource sont programmés pour 2010.

Le photovoltaïque

La désignation de l'opérateur des ombrières du parking du parc des expositions sera connue à la fin de l'été (80.000m²).

Le lancement de la consultation pour l'installation de 25 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de la base sous marine va intervenir dès transfert (en cours) de la propriété de la Base à la Ville. Cette réalisation sera cependant conditionnée au maintien des caractéristiques architecturales du lieu, qui fait partie du secteur patrimonial de l'UNESCO.

Enfin, l'appel d'offre visant l'installation de 450 m² sur les gymnases de Bordeaux Nord est programmé pour cet été

D'une manière plus symbolique notre future Maison éco citoyenne sera équipée d'une production chauffage bois couplée avec des panneaux solaires et photovoltaïques.

L'éolien

La campagne de mesure engagée sur le champ de Labarde s'achèvera au mois de septembre. Les vitesses moyennes mesurées à 80 m de hauteur (5,4 m/s) sont insuffisantes pour déployer des éoliennes classiques sur ce site. Des études complémentaires sont menées pour rechercher la hauteur minimale pour disposer d'un vent de 6 m/s (vitesse minimale d'exploitation d'une éolienne).

En matière d'aménagement urbain et d'habitat durable, nous pouvons citer :

La finalisation pour juillet de l'étude confiée à CAP TERRE pour décliner les objectifs de la future opération d'aménagement Bastide Niel autour de 4 thèmes majeurs (énergie, déplacement, eau, déchets),

Le lancement de l'étude d'urbanisme sur le secteur Bastide-Brazza au débouché du pont Bacalan-Bastide pour permettre la requalification du secteur des friches en quartier urbain et d'intégrer les enjeux environnementaux,

L'opération complexe de logements/équipement publics sur l'îlot Armagnac (label BBC) et l'immeuble de bureaux en standard passif de la rue Achard, l'instruction de ces deux permis de construire étant en cours,

Les travaux des 77 logements sociaux réalisés par la société Domofrance rue Poujeau sur une propriété de la Ville dont le permis de construire a été délivré.

En matière de développement de l'offre de logement éco réhabilités dans les quartiers centraux, le dispositif initié dans le quartier Belcier est exemplaire (la délibération est soumise au Conseil Municipal de ce jour).

Au titre du programme de rénovation des quartiers anciens dégradés, la Ville déposera sa candidature avant le 31 juillet prochain auprès du MEEDDAT.

La charte pour une construction durable avec l'ensemble des acteurs de la promotion construction est en cours d'élaboration pour une signature prévue à la fin de l'année.

Au titre des actions pour favoriser les modes de déplacements doux:

Le plan de l'éco-mobilité est en cours d'élaboration concertée avec les partenaires et devrait voir le jour en fin d'année, alors que le code de la rue fait l'objet d'une réactualisation avec l'ensemble des partenaires.

Parmi les actions engagées, on peut citer:

La Création de quatre nouvelles stations d'auto partage portant ainsi à quinze le nombre de stations sur Bordeaux,

La délivrance de 59 disques verts afin de favoriser le stationnement des véhicules non polluant en ville,

L'autorisation expérimentale du «tourne à droite» à sept feux rouges pour les vélos, en cours depuis le 28 mai 2009,

L'extension des contre-sens cyclables et du périmètre des zones 30 et 20,

La pose d'arceaux à vélos (7500 places de stationnement aujourd'hui pour un objectif de 7800 fin 2009) dont l'équipement des écoles (36% équipées aujourd'hui) et l'acquisition de 500 nouveaux vélos qui conforte l'offre de prêt gratuit par la Ville aux Bordelais et aux associations d'insertion,

Le soutien de la Ville à la 1ère édition de l'opération «mes courses à vélo» organisée par Vélo-cité et la Ronde des quartiers (275 commerçants participants),

La préparation du déploiement des 100 stations de vélos en libre service sur Bordeaux en lien avec la CUB et Kéolis.

En matière de tourisme, l'édition du topo guide Bordeaux à pieds présentant 100 Km de circuit de balade à pieds devrait favoriser l'écomobilité.

Dans les écoles, plusieurs pédibus ont vu le jour: trois lignes de ramassage dans le quartier Saint Augustin (Groupe Flornoy), deux lignes à Deyries/Sablières. Un autre projet est en cours d'élaboration sur le groupe scolaire Francin / Fiéffé. L'objectif est d'ouvrir deux pédibus par quartier pour la rentrée scolaire 2009 / 2010. A ce jour, 9 écoles sont candidates.

Afin de réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets:

Les services de la Ville accompagnent le déploiement du tri sélectif organisé par la CUB en porte à porte dans les nouveaux secteurs où celui-ci est étendu.

Quatre ambassadeurs du tri jouent un rôle important auprès des habitants qu'ils visitent lorsque se pose un problème.

La création du comité citoyen de propreté dont le premier s'est tenu en juillet a permis la constitution de groupe de travail réunissant élus, représentant de l'administration, riverains, commerçants, et syndicats de copropriété. Chargé de réfléchir à l'amélioration de dispositifs existants en matière de collecte et de propreté de la ville, il présentera à l'automne des propositions d'amélioration de recours au civisme de nos concitoyens.

L'acquisition de mobilier urbain se poursuit. 100 cendriers de rue ont été installés, et la Ville équiper la voie publique de 400 corbeilles supplémentaires.

Le nouveau règlement des halles et marchés de plein air est en cours d'élaboration. Il visera à conditionner l'installation de commerçants à des critères de développement durable et à

réduire le volume des déchets à l'instar du marché Pey Berland qui peut être considéré comme un marché «zéro déchet».

La Ville a pris le relais de la CUB en subventionnant l'achat par des particuliers de composteurs et en étendant le système aux associations (124 composteurs à fin juin).

Thème 2 - Protéger la biodiversité et préserver les ressources en eau

La réduction de la consommation d'eau de la Ville dans les parcs et jardins a atteint un seuil qu'il nous faut maintenant maintenir.

La réhabilitation en cours des grands bassins des parcs et jardins va permettre de limiter, voire de supprimer, les prélèvements dans les nappes profondes.

La Ville va en œuvre pour la deuxième année la convention « d'écrêtement jour de pointe collectivité » en suspendant l'arrosage des jours de pointe.

Une opération pilote visant à diminuer la consommation d'eau dans les 50 bâtiments de la Ville les plus consommateurs (représentant 30% de la consommation globale) est engagée : il s'agit principalement de la pose de matériel hydro économe sur les 6 000 points d'eau.

La Ville a pris le relais de la CUB en subventionnant l'achat par des particuliers de récupérateurs d'eau pluviale et en étendant le système aux associations (100 à fin juin).

Au titre de la protection de la bio diversité:

Depuis avril 2009, 11 espèces animales régionales sont accueillies dans le parc Bordelais en remplacement de l'ancienne ménagerie d'animaux exotiques alors que le Parc floral accueille de nouvelles espèces animalières locales menacées de disparition.

La labellisation en Espaces Verts Ecologiques (E.V.E.) des principaux parcs et jardins de la Ville est en cours, le diagnostic et le plan d'action ayant été réalisés.

La gestion raisonnée et optimisée des parcs et jardins est également engagée. La démarche ISO 14.001 en cours permettra de mettre en place un système de management environnemental. L'objectif de certification pour 2011 devrait être atteint.

L'ambitieux plan de formation de l'ensemble des agents de la Direction des Parcs et Jardins et du Jardin Botanique devrait s'achever cette année.

Il avait été initié fin 2007 pour un programme de 3 000 jours de formation.

Thème 3 - Agir pour un environnement respectueux de la santé

Le conseil scientifique a rendu son premier rapport relatif aux risques inhérents aux implantations des antennes relais et à l'usage des téléphones mobiles et l'a présenté le 26 mai dernier au Conseil Consultatif et Participatif du développement durable. Une campagne de communication sera engagée à la rentrée pour informer complètement la population Bordelaise et promouvoir une utilisation raisonnée du téléphone portable notamment à l'attention des enfants et des jeunes.

La suppression de l'usage de produits phytosanitaires d'ici 2012 pourrait être atteint avant cette date. En effet, pour le premier semestre 2009 les herbicides utilisés dans les parcs et jardins représentent 0,2% de la quantité utilisée en 2005 et aucun insecticide ou fongicide n'a été mis en œuvre.

Le désherbage des voies publiques a concerné en 2008 des zones test qui représentaient 10 à 15% du territoire de la ville. Ces zones ont été étendues à 40% du territoire en 2009.

Deux bâtiments municipaux vont faire l'objet d'un diagnostic de qualité de l'air intérieur par l'AIRAQ.

Plus de 10% des denrées utilisés pour la restauration scolaire sont aujourd'hui issues de l'agriculture bio ou de qualité label rouge, AOC ou issues du commerce équitable (objectif à atteindre : 20%). La semaine «fraich'attitude» permet de promouvoir par ailleurs la consommation de fruits et légumes crus de saison.

Thème 4 - Développer une économie et une consommation solidaires et durables

Depuis le début de l'année, la Ville poursuit son action vers les entreprises pour les inciter à devenir éco-responsables dans leur activité et leur mode de production.

A titre d'exemple, on peut citer:

Le soutien à l'association «Ronde des Quartiers» pour la promotion et la diffusion du label «commerçant artisan éco citoyen» (prés de 400 à ce jour),

La rédaction en cours d'une convention avec le club d'entreprises de Bordeaux Lac, portant sur un plan de déplacement entreprise commun, la gestion collective des déchets, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et l'amélioration de la signalétique afin d'éviter les pollutions visuelles liées à l'affichage sauvage.

Le soutien de la Ville à l'implantation d'un pôle d'entreprises innovantes et éco responsables sur le quartier Bastide Niel (Projet Darwin),

L'accompagnement de la Ville à la mise en place du forum Need par l'intermédiaire de la Maison de l'emploi au cours du premier semestre pour promouvoir la formation et les métiers du développement durable, alors que son soutien à la CDPEA (Construction Durable et Performance Energétique en Aquitaine) permet de contribuer à la sensibilisation et formation des petites entreprises à la construction ou réhabilitation durable.

Dans un contexte de crise et de baisse de commande, **la Ville développe des marchés et des activités pour les structures d'insertion:**

A l'occasion de la livraison du parc des sports Saint Michel, le chantier de nettoyage des espaces publics a été confié à l'association Inernet (public concerné: SDF).

La collecte des encombrants des quartiers Nord, Bassins à Flots, Chartrons Nord ainsi que le quartier de la Gare et Victor Hugo, Saint Michel pourrait être confiée d'une part à la régie de Bacalan et d'autre part à Inernet. Ce dossier est à l'étude.

La réflexion sur l'ouverture de chantiers d'insertion réalisés avec les compagnons bâtisseurs est très largement engagée et pourrait déboucher sur une opération dès la rentrée, permettant la création d'une dizaine d'emplois d'insertion pendant un an.

Le renforcement de l'action de la Ville par l'inscription de clauses d'insertion dans l'achat public de la Ville devrait permettre d'atteindre en 2010 un volume d'heures en insertion supérieur à 20 000 heures. Cette action hautement symbolique pourrait déboucher sur un engagement formel en conseil municipal à la rentrée.

La Maison de l'emploi a organisé treize manifestations, réunions ou ateliers destinés à rapprocher les demandeurs d'emplois des entreprises au cours du premier semestre 2009.

Enfin, l'ouverture annoncée en septembre 2009 dans le quartier des Chartrons d'une pépinière d'activité économique créative et de développement durable permettra la création de nouveaux emplois innovants.

Favoriser les achats éco-responsables de la Ville

Ceux-ci progressent :

Pour un volume d'achats traités de 2 270 000 € HT (35 marchés), 29 d'entre eux intègrent les critères développement durable. Afin de conforter notre action, les échanges d'expériences se poursuivent avec le réseau aquitain d'achats responsables.

Privilégier la production alimentaire locale et les réseaux d'auto-production

Après l'ouverture en avril dernier du Jardin partagé de la place des Martyrs de la résistance, sont prévus les réalisations prochaines d'un jardin partagé au Parc Rivière (avec aménagement spécifique pour personnes à mobilités réduite ou déficientes visuelles), et l'aménagement de 9 parcelles supplémentaires pour les jardins familiaux des Aubiers,

Thème 5 - Intégrer les publics les plus fragiles et améliorer leurs conditions de vie

Au titre de la lutte contre les situations d'exclusion, la Ville suit 346 jeunes en errance avec le CEID (structure pilote) et fait bénéficier 130 personnes des actions d'acquisition des savoirs de base accompagnés dans les quartiers prioritaires.

Deux postes d'écrivains publics sont maintenus cette année : un à Bordeaux Nord l'autre à Bordeaux Sud.

L'association Relais France qui collecte les vêtements a pu créer depuis le démarrage de son activité en juillet 2008 six emplois. En un an, sur Bordeaux, il a été collecté 500 tonnes. Le développement de cette activité dans la grande région Sud Ouest est grandement dû à l'engagement initial de la Ville de Bordeaux.

L'action en direction des populations ne maîtrisant pas la langue française s'est particulièrement développée depuis le début de l'année. Le guide des éco gestes traduit en quatre langues a été diffusé à 9 000 exemplaires.

Pour faciliter l'accessibilité physique et intellectuelle des établissements de la Ville, les diagnostics d'accessibilité sont en cours, l'ensemble devant être réalisé mi 2010. Une programmation annuelle de travaux et de mise en accessibilité sera proposée en septembre 2009 à partir des premiers diagnostics réalisés sur les grands équipements.

En matière de tourisme et handicap, il a été créé un quatrième itinéraire « promenade des quais ».

Le parcours d'insertion durable dans le logement et l'habitat est une de nos priorités.

Ainsi, en matière de production de logements très sociaux destinés aux plus démunis, le travail engagé au printemps avec l'association « les Toits de l'espoir » devrait déboucher à l'automne sur des propositions innovantes.

Thème 6 – Sensibiliser, informer, éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance

Inscrire la culture dans la vie et dans la Ville

La carte culture à l'attention des jeunes et des familles est en cours d'élaboration. Sa mise en place est prévue à la rentrée de septembre.

Le grand évènement artistique biennal EVENTO programmé du 9 au 18 octobre 2009 fera l'objet d'un traitement répondant à un maximum de critères caractérisant une éco-manifestation.

En matière de politique de soutien aux lieux de fabriques et de diffusion l'ouverture des anciens entrepôts Citram au collectif POLA, en début d'année traduit notre volonté de structurer une nouvelle économie de la culture.

Eduquer toutes les générations au développement durable.

La mise en place de jardins pédagogiques dans les résidences pour personnes âgées est engagée avec trois résidences équipées à ce jour de meubles à jardiner.

Elaboration d'un Agenda 21 dans deux résidences pour personnes âgées gérées par le CCAS.

970 enfants des écoles bordelaises ont bénéficié des animations spécifiques proposées par la Maison éco-citoyenne mobile d'avril à fin juin.

370 enfants reçus par mois en classe verte, soit un doublement par rapport à 2007.

En complément des dispositifs existants : classes de découverte, séjours ski et classes de neige à vocation plus sportifs, la Ville va proposer à 5 classes de cycle 3 (CM1/CM2) au cours de l'année scolaire 2009/2010 de participer à des séjours « environnement à la montagne » de 6 jours. Objectif : faire découvrir aux enfants, en temps scolaire, le milieu montagnard à travers des sorties, des visites de sites caractéristiques, des observations en situation (relief, faune, flore).

La sensibilisation des enfants à la bio diversité a été confortée par la distribution dans quarante et une écoles de la Ville de plus de 3 000 plants produits par les lycéens du Lycée Horticole Camille Godard. Ces plants permettent la création de jardinets ou jardinières entretenus par les enfants.

Ce même lycée Horticole s'est engagé dans une démarche d'Agenda 21 et qui devrait déboucher sur sa rédaction à l'automne.

Cet établissement a également engagé un partenariat Nord Sud avec la Ville jumelle Casablanca.

Sensibiliser le mouvement sportif et la jeunesse au développement durable.

Le guide éco sportif qui est finalisé sera édité à la rentrée, en complément du guide des éco-manifestations, plus généraliste, diffusé depuis mars dernier. Ce nouveau guide permettra aux dirigeants sportifs, animateurs et adhérents d'adopter des comportements individuels et collectifs plus éco-citoyen

Développer les actions, les supports, les lieux d'information, travailler en réseau et assurer la promotion des associations et des acteurs locaux experts, conforter la concertation citoyenne

Les actions menées au cours du premier semestre pour sensibiliser, informer au développement durable ont été présentées au début de cette communication, de même que la nouvelle concertation qui démarrera en septembre.

Le second semestre sera mis à profit pour :

- mener à bien une nouvelle phase de concertation avec la population,
- définir avec l'ensemble des associations et experts le calendrier partagé du développement durable de Bordeaux,
- définir le programme d'animation de la future maison éco-citoyenne quai Richelieu,
- élaborer enfin pour nos concitoyens le baromètre du développement durable.

Gouvernance Agenda 21:

Le Conseil scientifique du développement durable mis en place en janvier dernier, vient conforter le dispositif de gouvernance de l'Agenda 21 dont les pivots centraux s'appuient sur le Comité de pilotage Agenda 21 (dont la dernière réunion s'est tenue le 16 juillet dernier) et le Conseil Consultatif et Participatif du développement durable.

L'inscription de la Ville dans des réseaux :

Cette participation s'est intensifiée :

Réseaux locaux (Réseau départemental des Agenda 21 de Gironde en 2008, J'éco l'eau Gironde en décembre 2008, Comité de pilotage régional « projets territoriaux de développement durable - Agenda 21, depuis 2007),

Réseaux nationaux (Comité 21 en mai 2008, Commission développement durable de l'Association des maires des grandes villes de France, Club des Villes et Territoires cyclables depuis sa fondation en 1988 ...),

Réseaux européens (Eurocités, Association Energie-Citées en mars 2009, association ACCID en juin 2009

Réseaux internationaux (ICLEI - Conseil National pour les initiatives écologiques locales en janvier 2008)

L'adhésion de la Ville à ces différents réseaux poursuit plusieurs objectifs:

Mutualiser nos efforts et rendre cohérente notre politique au sein du territoire local,
S'inspirer des bonnes pratiques et des opérations pilotes mises en œuvre par d'autres Villes françaises ou étrangères et faire connaître nos propres avancées (ex : notre participation aux travaux du Comité 21 sur l'énergie, la ville durable...),
Saisir les opportunités d'inscription dans divers concours ou appels à projets (ex : les Rubans du développement durable),
Faire entendre la voix des villes qui représentent près de 80% de la population mondiale pour tirer vers le haut les exigences en matière de développement durable au plus haut niveau (exemple de la participation de Bordeaux au sommet de Copenhague des Collectivités locales en juin dernier dans le cadre des rencontres préalables au COMOP 15),
Construire ensemble des projets pilotes (ex : projet d'éco-centre 2.0 en cours dans le cadre du cluster de 21 villes d'Europe et de Méditerranée connectées et durables, « Cluster Green & Connected Cities »).

Thème 7 – Développer les coopérations internationales et la solidarité Nord Sud

La coopération en matière de protection de l'environnement d'insertion sociale des publics fragiles de diversité et de gouvernance s'est largement engagée au cours du premier semestre.

Appui du projet d'assainissement pluvial de Ouagadougou mené par l'agence Adour Garonne.

Echanges d'expériences avec Wuhan sur les éco entreprises spécialistes du traitement des déchets.

Deuxième phase de l'appui de la création d'une brigade verte à Bamako.

Formation d'animateurs jeunesse de jeunes Oranais.

Engagement de l'opération d'auto réhabilitation de l'habitat à Oran en collaboration avec l'association les compagnons bâtisseurs.

En matière de financement des actions de co-développement, dans le cadre de la compensation de nos émissions carbonées incompressibles, deux projets de mécanisme de développement propre ont vu le jour :

Electrification par énergie solaire d'un centre communautaire de santé au Mali.

Participation au fonctionnement d'une centrale hydro électrique en Chine.

Enfin, il est important de souligner les trois éléments suivants :

Le dossier de **reconnaissance de notre Agenda 21** par le MEEDDAT a été déposé début juin et un audit mené avant la reconnaissance par le Ministère de l'Ecologie devrait s'effectuer au cours du second semestre.

Par ailleurs, la Ville a été retenue comme **ville pilote** par le Commissariat au développement durable du MEEDDAT **pour évaluer son Agenda 21 et établir ainsi le futur référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux** qui doit être publié en 2010. Notre Ville fait partie des 13 collectivités retenues pour cette évaluation.

Ces deux audits effectués par des experts extérieurs devraient nous permettre d'améliorer le contenu de notre Agenda 21 et d'établir des indicateurs stratégiques communs que nous pourrions partager avec l'ensemble des collectivités disposant d'un Agenda 21 et cela, à partir de 2011.

Enfin, l'ensemble de ces indicateurs nous permettra de proposer pour la fin de l'année un baromètre du développement durable facilement compréhensible par l'ensemble de la population bordelaise, de façon à pouvoir analyser année après année les progrès en matière de changement de comportement et d'actions réalisés par les Bordelais et par la Ville au sein des services.

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Étude réalisée par l'Ifop pour :	La Mairie de Bordeaux
Échantillon	Échantillon de 805 personnes, représentatif de la population de Bordeaux âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par canton.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 10 au 13 juin 2009

NB sur la Norme Ifop : Dans ce document, il est fait référence à la « Norme Ifop ». Celle-ci constitue la compilation des résultats mesurés par l'Ifop depuis 2000 dans le cadre des études de climat municipal menées par notre Institut.

Le jugement sur l'action de la municipalité dans différents domaines

Question : Pour chacun des points suivants, diriez-vous que l'action de la municipalité est plutôt positive ou plutôt négative ?

	Plutôt positive (%)	Plutôt négative (%)	Nsp (%)	TOTAL (%)
La mise en valeur du patrimoine	95	5	-	100
L'animation de la ville	80	20	-	100
La protection de l'environnement	78	22	-	100
La sécurité des personnes et des biens	77	23	-	100
L'action en faveur du troisième âge	67	27	6	100
Les actions en faveur des jeunes	67	30	3	100
Le traitement des déchets ménagers	65	35	-	100
La propreté et l'entretien de la ville	61	39	-	100
Les économies d'énergie et d'eau	56	43	1	100
L'action en faveur du logement	53	45	2	100
L'aide aux personnes défavorisées	50	46	4	100
Le stationnement	29	71	-	100

Le niveau d'implication sur différentes thématiques du Développement Durable

Question : Je vais vous citer différentes phrases, pour chacune d'elles vous me direz si elle s'applique tout à fait, assez, peu, pas du tout à votre cas personnel ?

- Récapitulatif : Total «Oui» -

	Ensemble des Bordelais (%)	Comparatif : Ensemble des Français 1 (%)
Vous êtes très inquiet et très préoccupé de la protection de l'environnement	90	92
Vous êtes très préoccupé par la question du réchauffement climatique	84	
Vous pratiquez consciencieusement le recyclage de vos déchets (plastique, verre, papier)	82	92
Vous êtes particulièrement vigilant à propos des répercussions sur votre santé des produits que vous consommez ou utilisez	80	88
Vous êtes favorable aux amendes en cas de flagrant délit de pollution appliquées également aux particuliers	79	86
Vous parlez souvent de pollution et d'environnement avec vos proches, vos enfants, vos amis	72	77
Vous cherchez à privilégier les produits de marques locales ou de PME plutôt que les grandes marques nationales ou internationales	66	77

¹ « Observatoire du Développement Durable » : Enquête Ifop en souscription réalisée par téléphone au domicile des personnes interrogées, du 8 au 23 décembre 2008, auprès d'un échantillon de 2008 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

**Le niveau d'implication sur différentes thématiques
du Développement Durable**

Question :Je vais vous citer différentes phrases, pour chacune d'elles vous me direz si elle s'applique tout à fait, assez, peu, pas du tout à votre cas personnel ?

	TOTAL Oui (%)	Tout à fait (%)	Assez (%)	TOTAL Non (%)	Peu (%)	Pas du tout (%)	Nsp (%)	TOTAL (%)
Vous êtes très inquiet et très préoccupé de la protection de l'environnement	90	45	45	10	7	3	-	100
Vous êtes très préoccupé par la question du réchauffement climatique	84	45	39	16	10	6	-	100
Vous pratiquez consciencieusement le recyclage de vos déchets (plastique, verre, papier)	82	58	24	18	9	9	-	100
Vous êtes particulièrement vigilant à propos des répercussions sur votre santé des produits que vous consommez ou utilisez	80	48	32	20	15	5	-	100
Vous êtes favorable aux amendes en cas de flagrant délit de pollution appliquées également aux particuliers	79	54	25	21	11	10	-	100
Vous parlez souvent de pollution et d'environnement avec vos proches, vos enfants, vos amis	72	38	34	28	19	9	-	100
Vous cherchez à privilégier les produits de marques locales ou de PME plutôt que les grandes marques nationales ou internationales	66	33	33	34	22	12	-	100

La notoriété de l'expression « Développement Durable »

Question : Avez-vous déjà entendu parler de l'expression « Développement Durable » ?

	Ensemble des Bordelais (%)	Comparaison : Ensemble des Français ² (%)
Oui	95	89
Non	5	11
TOTAL	100	100

² « Observatoire du Développement Durable » : Enquête Ifop en souscription réalisée par téléphone au domicile des personnes interrogées, du 8 au 23 décembre 2008, auprès d'un échantillon de 2008 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

Le niveau de connaissance du Développement Durable

Question : Diriez-vous que vous connaissez la notion de « Développement Durable »... ?

Base : personnes ayant déclaré connaître l'expression « Développement Durable », soit 95% de l'échantillon	Ensemble des Bordelais (%)	Comparaison : Ensemble des Français ³ (%)
TOTAL Bien	78	61
Très bien	21	6
Assez bien	57	55
TOTAL Mal	22	39
Assez mal	20	33
Très mal	2	6
Ne se prononcent pas	-	-
TOTAL	100	100

³ « Observatoire du Développement Durable » : Enquête Ifop en souscription réalisée par téléphone au domicile des personnes interrogées, du 8 au 23 décembre 2008, auprès d'un échantillon de 2008 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

**La notoriété de la mise en place d'un Agenda 21
à Bordeaux**

Question : A votre avis, la municipalité de Bordeaux a-t-elle mis en place un Agenda 21 ?

	Ensemble (%)
Oui	39
Non	15
Ne se prononcent pas/ Ne connaissent pas l'agenda 21	46
TOTAL	100

**Les principales préoccupations environnementales
dans la région de Bordeaux**

Question : A Bordeaux et dans ses environs, qu'est-ce qui vous préoccupe particulièrement en matière d'environnement ?

	Ensemble (%)
La pollution de l'air liée à l'automobile	50
Le traitement des déchets ménagers et industriels	41
La pollution des cours d'eau et des rivières	37
La pollution de l'air liée aux activités industrielles	33
La qualité de l'eau du robinet	31
Les produits utilisés pour l'agriculture	28
Le traitement des eaux usées	22
La protection des espèces animales et végétales	19
L'impact de l'effet de serre sur le climat	18
Rien en particulier	3
Ne se prononcent pas	-
TOTAL	(*)

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

**La mobilisation perçue de la municipalité et du Maire
sur la thématique du Développement Durable**

Question : Diriez-vous que la municipalité de Bordeaux / le Maire de Bordeaux, Alain Juppé est très, assez, peu, ou pas du tout mobilisé(e) sur la thématique du développement durable et de la protection de l'environnement ?

Base : chaque item (la municipalité de Bordeaux / le Maire de Bordeaux, Alain Juppé) a été posé à une moitié de l'échantillon.	La municipalité de Bordeaux.(%)	Le Maire de Bordeaux, Alain Juppé (%)
TOTAL Mobilisé(e)	76	87
Très mobilisé(e)	16	29
Assez mobilisé(e)	60	58
TOTAL Pas mobilisé(e)	24	13
Peu mobilisé(e)	22	12
Pas du tout mobilisé(e)	2	1
Ne se prononcent pas	-	-
TOTAL	100	100

**Le jugement sur le positionnement de la municipalité
et du Maire en matière de Développement Durable**

Question : Sur cette thématique du développement durable et de la protection de l'environnement, avez-vous le sentiment que la municipalité de Bordeaux est en avance, en retard ou ni en avance, ni en retard ?

Base : chaque item (la municipalité de Bordeaux / le Maire de Bordeaux, Alain Juppé) a été posé à une moitié de l'échantillon.	La Municipalité de Bordeaux (%)	Le Maire de Bordeaux, Alain Juppé (%)
En avance	15	20
En retard	16	10
Ni en avance, ni en retard	69	70
TOTAL	100	100

